



UNION EUROPEENNE

## PROJETS SOUTENUS AU TITRE DU FONDS SOCIAL EUROPEEN ANNEE 2016

■ La Commission permanente du 4 juillet 2016 a retenu 11 dossiers qui ont bénéficié d'une subvention au titre du FSE pour l'année **2016** :

### sur le dispositif 2 « Soutenir les parcours de retour à l'emploi » :

- « Aide à l'encadrement et à l'accompagnement des chantiers d'insertion » : Association Le Relais, 198 546,40€;
- « Aide à l'accompagnement et l'encadrement des chantiers d'insertion » : Association Solidarité Emplois Ruraux, 80 497,34€;
- « Ateliers et chantier d'insertion » : Association C2S, 64 777,50€;
- « Aide au financement et à l'encadrement du chantier d'insertion - métiers de la nature 2016 » : Association Entraide Berruyère, 138 480,29€;
- « Aide au financement et à l'encadrement des ateliers d'Insertion - activités diverses » : Association Entraide Berruyère, 197 046,60€;
- « Aide au financement de l'accompagnement de chantiers » : Entraide du Bassin d'Emploi d'Aubigny – Belleville, 54 875,06€;
- « Tremplin pour l'emploi » : Association Bp Conseil et Orientation, 34 864€;
- « Tremplin pour l'emploi » : Association Le Relais, 22 944€;
- « Tremplin pour l'emploi » : Association Tivoli Initiatives, 48 685,37€

### sur le dispositif 3 « Accéder à une qualification – développer ses compétences » :

- « Plateforme de formation linguistique – formation de base et concours d'écriture » : Accueil et promotion, 34 059,29€

### sur le dispositif 4 « Se connaître – se compléter - collaborer » :

- « Cap entreprise Vierzon / Saint Amand » : OREC, 35 000€

■ Une subvention a été attribuée pour 2 dossiers retenus lors de la Commission permanente du Conseil départemental du 28 novembre 2016.

- **Accompagnement des allocataires du RSA dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle et professionnelle :**
-

En tant que chef de file en matière d'aides sociales, le Département du Cher a confié à des techniciens de l'insertion professionnelle et de l'emploi l'accompagnement socio-professionnel et professionnel des bénéficiaires.

L'accompagnement est formalisé par écrit dans un contrat d'engagements réciproque. Ce contrat est suivi et ajusté.

Cette action a été retenue en 2016 sur le dispositif 1 « Accompagner et Insérer » pour un montant de **235 000€**

Elle s'intègre dans l'axe 3 du Programme Opérationnel National Fonds Social Européen: Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion,

Objectif Thématique n°9 : Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination

Priorité d'Investissement 9.1 : L'inclusion active y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi.

Objectif Spécifique 1 : Augmenter le nombre de parcours intégrés dans une approche globale de la personne (prise en compte des "freins sociaux" et mise en activité pour des publics très éloignés de l'emploi).

**- Assistance Technique :**

Dans le but de piloter et coordonner la gestion de la subvention globale Fonds Social Européen, le Conseil départemental a choisi d'affecter une personne qui :

- o assure la constitution et le suivi de la subvention globale FSE et développe les outils, notamment financiers de suivi de l'exécution de la convention signée le 26 novembre 2015,
- o sécurise la mobilisation des fonds en mettant en œuvre des services et des procédures qui assurent le respect des règles conformément aux principes de gestion de la Commission Européenne, à chaque étape du dossier.

Cette action a été retenue en 2016 sur le dispositif 5 « Assistance Technique » pour un montant de **20 000€**

Elle s'intègre dans l'Axe 4 du Programme Opérationnel National FSE, Assistance technique  
Objectif spécifique : Assistance technique : Piloter – s'associer – évaluer – communiquer – faire connaître.